

Le 11 juillet 2023, le Comité de Bassin Landes-Pyrénées du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**:

Délégués titulaires présents :

Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la CA du Grand DAX

Délégués excusés :

Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Madame Marie-Christine BOURDIEU pour Mont de Marsan Agglomération
Madame Frédérique CHARPENEL pour Marennes Adour Côte Sud
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour

Autres Participants

Monsieur Frédéric CLABE VP pour la CC Luys en Béarn
Madame Mayalen NOUGUE pour la CA du Grand Dax
Madame Mélanie SAUDO pour la CA Pau Béarn Pyrénées
Monsieur Alban LEBLOND pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Anne COUSI pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Bénédicte CAMARERO pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Artitz VIDEGAIN pour le SMPBA
Madame Amandine CARRERE pour le Pays de Béarn
Madame Julie PISSETAZ pour le Pays Landes Nature Côte d'Argent
Monsieur Christophe ARRONDEAU pour la CC MACS
Madame Catherine LE FRECHE pour la CC MACS
Monsieur François DIEMUNCH pour CA Mont de Marsan
Madame Laure CLEDON pour la CC Lacq Orthez
Madame Véronique OTAZU-TOULET pour la CC Lacq Orthez
Monsieur Rémy BONNAT pour la CC Haut Béarn
Madame Diane BERTHET pour ARCADIS
Madame Noémie VITORIO pour ARCADIS
Monsieur Audric AGBO pour ARCADIS
Madame Hind KHEDIRA pour ECOV
Madame Suzanne COUTELOU pour ECOV
Monsieur Sébastien CHERRIEU pour Médiapilote
Madame Mathilde MARET pour Médiapilote
Monsieur Elie ARNAL pour SMA
Monsieur Pierre GARNIER pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Madame Camille LE MOULLAC pour Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Monsieur Renaud Lagrave remercie Dax pour son accueil et les participants à ce Comité de Bassin et indique l'ordre du jour.

SCHEMA MULTIMODAL

Présentation est faite des résultats de l'enquête numérique réalisée fin 2022- début 2023.

Mme COUSI précise que le réseau régional propose des accès aux points de départ des randonnées et que la Région Nouvelle-Aquitaine essaie de communiquer le plus possible sur cette offre. Elle indique qu'il faut accentuer la communication.

Monsieur Renaud LAGRAVE indique que lorsque l'on regarde résultats des enquêtes, on remarque qu'il ne s'agit pas uniquement de l'offre de transport vers les randonnées. D'une manière générale, une partie des répondants ne connaît toujours pas l'offre (et pas uniquement sur ce bassin).

La Région a aussi lancé une enquête ayant obtenue avec 5,5K réponses afin de savoir pourquoi les usagers ne prennent pas le TER. La présentation des résultats aura lieu à l'automne par la DATAR. Elle confirme qu'une grande majorité de répondant ne connaît pas l'offre. Il y a donc un vrai sujet d'information des usagers. L'offre y est, parfois bien utilisée et parfois beaucoup moins. Les questionnaires le montrent bien (aussi bien du côté NAM et RNA) que ce soit sur les offres urbaines, interurbaines et ferroviaires.

ANALYSE DES OFFRES

Monsieur Renaud LAGRAVE demande s'il pourrait être mis à disposition une modélisation évolutive en fonction d'un pourcentage de fréquentation pour évaluer à périmètre constant à quel moment le réseau sera saturer et de prendre en compte le court, le moyen et le long terme.

SMA indique que les éléments pour ces analyses existent et qu'il sera possible également de modifier d'autres critères pour pousser les analyses (niveau de l'offre, temps de parcours, modification de maillage ou de connexion, fusion de lignes, modification des points de correspondances...). L'outil existe déjà en partie dans le cadre du Schéma Multimodal.

M. VIDEGAIN indique qu'il ne ressort pas beaucoup d'information du Pays-Basque, peut-être car peu relayé sur place. Cependant, il est satisfaisant de voir les enjeux du transfrontalier et voir comment c'est intégré dans la suite.

Monsieur Renaud LAGRAVE confirme bien prendre en compte les enjeux du transfrontalier. C'est un des sujets apparus dans l'étude et dans les réponses des enquêtes régions. Il faudra notamment intégrer la question opérationnelle en lien avec la partie espagnole.

SMA précise qu'il manque les TGV sur le schéma

Mme PISSETAZ indique que sur le schéma synthétique il manque des lignes régionales (Grand Lac, Mimizan ...) notamment l'été vers les villes et les littoraux.

Mme CARRERE complète cette remarque sur la partie sud du schéma et l'oubli des accès aux vallées remontés comme enjeux de correspondance.

SMA précise que le schéma est ici synthétique et qu'il ne couvre pas l'ensemble du territoire. Sur ce schéma a été fait le choix de se concentrer sur l'étoile de Dax mais l'étude complète reprend bien ces enjeux. Elie Arnal indique que d'un point de vue technique, ses équipes travaillent par secteur mais qu'ils ont bien en tête l'ensemble des enjeux du bassin.

CONVENTION TER 2024-2030

Monsieur Renaud LAGRAVE complète la présentation avec deux informations :

- L'arrivée de la RENFE plus vite que prévu (avant 2030)

- Volonté de desserte sud aquitaine par Le Train (qui regarde notamment les territoires autour d’Arcachon et de Dax et de Bayonne) qui pourrait occasionner plus d’offres (hors TGV, TER, Intercités).

HUBS DE MOBILITES

Présentation est faite de la méthodologie de l’étude et des premiers éléments de benchmark.

Mme LEFECHE évoque la question de la gouvernance locale et notamment financière et demande si les partenaires sont prêts dans leur Règlement d’Intervention à intégrer ces nouvelles offres de service ?

Monsieur Renaud LAGRAVE indique qu’il sera sans doute compliqué d’avoir des financements de la SNCF mais que la Région Nouvelle-Aquitaine regardera attentivement les résultats de l’étude menée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités et l’appétence des territoires pour ces hubs de mobilités. M. LAGRAVE n’exclut pas que la Région revoit leur intervention dans ce cadre. De plus, M. LAGRAVE précise qu’il ne faut pas non plus oublier les hubs scolaires, notamment avec l’ouverture de ces lignes aux usagers commerciaux. Enfin, pour ce qui est des financements, il est prévu que Nouvelle-Aquitaine Mobilités creuse la question des financements européens et du soutien de l’ADEME.

M. LEBLOND précise qu’en fonction du service à implanter, il sera nécessaire d’impliquer également les gestionnaires d’infrastructures.

Monsieur Renaud LAGRAVE confirme que le Département ou l’État (si route nationale) seront bien associées aux problématiques posées. L’objectif est pour le moment d’avoir un dispositif permettant d’avoir une réflexion avant la mise en œuvre et notamment les questions des acteurs à associer et les cofinanceurs.

COVOITURAGE

Présentation est faite des premiers résultats d’analyse des potentiels de covoiturage et de la plateforme Covoit Modalis. La présentation n’amène pas de remarque.

ÉTUDE DE COMMUNAUTE TARIFAIRE

Présentation du cadre de l’étude tarification

M. VIDEGAIN confirme l’intérêt du Pays basque pour cette étude et indique avoir également lancé une démarche avec la SNCF.

Monsieur Renaud LAGRAVE indique que la Région Nouvelle-Aquitaine attend les résultats de l’étude de NAM pour alimenter leur réflexion sur le sujet.

Monsieur Renaud LAGRAVE remercie les participants pour leur attention et participation.